



# Saint-Ybard

## Infos

Les cascades de Bialet

- Eté 2024 -  
N°70

Le bourg de Saint-Martin



# Le mot du Maire

Chers administrés,  
Chers amis,

Dans mon précédent « Mot du Maire », je vous disais mon espoir de pouvoir créer une Commune Nouvelle avec Saint-Martin-Sepert et Saint-Pardoux-Corbier.

Au cours des 6 derniers mois, les réunions de travail ont été nombreuses, tant entre les trois municipalités, qu'avec le bureau d'études ou les services préfectoraux.

Lors des 3 réunions publiques, une dans chaque commune, où chacun a pu venir s'informer sur cet ambitieux projet ; réunions qui ont connu une forte participation (environ 250 personnes au total), nous avons pu constater qu'une immense majorité de la population était favorable au projet.

Les conseils municipaux de Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier et Saint-Ybard se sont donc réunis, en leur mairie respective, mercredi 10 juillet à 20 heures et ont adopté le projet de Commune Nouvelle :

- Saint-Martin-Sepert : Unanimité pour la création (7 voix)
- Saint-Pardoux-Corbier : 9 voix pour et 2 abstentions
- Saint-Ybard : Unanimité pour la création (13 voix)

Cette délibération précise un certain nombre d'éléments :

- Le nom : Les Trois Saints
- Le siège : Saint-Ybard
- La création des 3 communes déléguées
- La Communauté de Communes : Pays d'Uzerche

Il reste maintenant un certain nombre de formalités administratives jusqu'au démarrage effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Une nouvelle page de notre histoire va s'ouvrir, un pas important pour l'avenir, un exemple pour les autres communes !

Cette petite victoire nous met un peu de baume au cœur au moment où notre beau pays s'enfonce dans les difficultés. Le Président de la République a réussi en quelques années à nous ramener aux jours sombres de la fin de la IV<sup>e</sup> république avec des déficits et un endettement record, avec une Assemblée Nationale sans majorité, un Gouvernement qui expédie quelques affaires courantes et un Président qui semble heureux d'avoir cassé le jouet qu'on lui avait confié !!

Mais la France se sortira, j'en suis sûr, de cette situation difficile. Souhaitons que cela ne tarde pas trop car ce sont les Français qui vont en pârir.

Malgré cela, je vous souhaite à tous de passer un bon été.

Bien cordialement

*Avec mes meilleures salutations*





#### Résultats des élections européennes :

**M. BARDELLA** Jordan (Rassemblement National)

34,56% (103 voix)

**M. LASSALLE** Jean (Divers droite)

11,41% (34 voix)

**M. BELLAMY** François-Xavier (Les Républicains)

11,07% (33 voix)

**Mme HAYER** Valérie (Ensemble)

10,74% (32 voix)

**M. GLUCKSMANN** Raphaël (Union à gauche)

8,72% (26 voix)

**Mme MARÉCHAL** Marion (Reconquête !)

6,04% (18 voix)

**M. PHILIPPOT** Florian (Extrême droite)

3,69% (11 voix)

**Mme AUBRY** Manon (La France insoumise)

3,36% (10 voix)

**M. DEFFONTAINES** Léon (Parti communiste français)

3,02% (9 voix)

**Mme THOUY** Hélène (Divers)

2,35% (7 voix)

**M. ASSELINEAU** François (Divers)

1,34% (4 voix)

**M. GOVERNATORI** Jean Marc (Ecogiste)

1,34% (4 voix)

**Mme TOUSSAINT** Marie (Les Ecologistes)

1,01% (3 voix)

**M. WEHRLING** Yann (Ecogiste)

0,67% (2 voix)

**Mme ARTHAUD** Nathalie (Extrême-gauche)

0,67% (2 voix)



#### Résultats des élections législatives (1<sup>er</sup> tour) :

**M. Francis DUBOIS** (Les Républicains)

38,11% (141 voix)

**Mme Maïté POUGET** (Rassemblement National)

36,22% (134 voix)

**M. François HOLLANDE** (Union de la Gauche)

21,35% (79 voix)

**M. Gilles OGUNENA** (Reconquête)

2,70% (10 voix)

**Mme Marie-Thérèse COINEAU** (Extrême Gauche)

1,62% (6 voix)

#### Résultats des élections législatives (2<sup>nd</sup> tour) :

**M. Francis DUBOIS** (Les Républicains)

37,17% (142 voix)

**Mme Maïté POUGET** (Rassemblement National)

35,86% (137 voix)

**M. François HOLLANDE** (Union de la Gauche)

26,96% (103 voix)



On en parle depuis 9 ans, c'est fait !

Le 10 juillet 2024, les 3 conseils municipaux ont voté par une délibération identique la création de la Commune Nouvelle.



Vers une Commune Nouvelle... Le projet présenté aux habitants.

La Commune Nouvelle est le regroupement des trois communes situées sur le même canton. Elles ont depuis longtemps tissé des liens par le biais des paroisses, du RPI et le Club des Trois Clochers.

### Les objectifs.

Tout d'abord, c'est apporter à tous plus de services tant au niveau administratif qu'au niveau des commerces et des associations.

C'est veiller à ce que chaque commune conserve sa propre identité et la même proximité avec les élus.  
C'est aussi maintenir un RPI fort.

A l'heure où les dotations de l'Etat diminuent de plus en plus (baisse de 30% en 4 ans), mutualiser les moyens matériels et humains devient impératif pour réaliser des économies et éviter d'augmenter les impôts locaux, mesure qui pénaliserait les administrés.

Enfin, « être plus fort à trois que seul » permet de peser davantage au niveau de l'Intercommunalité, du département et de l'Etat.

### Les modalités.

La Commune Nouvelle prend le nom « **Les Trois Saints** ». Son siège social est fixé à Saint-Ybard. Saint-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier et Saint-Ybard deviennent des communes déléguées, avec un maire délégué pour chacune, qui sera également adjoint.

Les communes de Saint-Martin-Sepert et Saint-Pardoux-Corbier auront une mairie annexe.

Les horaires d'ouverture au public restent identiques à ceux existants.

La fiscalité des trois communes est harmonisée et se fait de façon progressive sur 7 ans, afin d'être peu sensible pour les administrés.

L'ensemble du personnel est rattaché à la Commune Nouvelle sous l'autorité de son maire.

Elle devient membre de la Communauté des Communes du Pays d'Uzerche.

### La gouvernance.

Pour la période transitoire du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 aux élections municipales de Mars 2026, la totalité des conseillers municipaux restent en place et élit le maire de la Commune Nouvelle. Les maires actuels deviennent de droit maires délégués.

## Saint-Martin-Sepert

Commune déléguée

## Saint-Pardoux-Corbier

Commune déléguée

## Saint-Ybard

Commune déléguée



**En Mars 2026, après les élections,** le conseil municipal comptera 19 conseillers répartis en fonction du nombre d'habitants. Ceux-ci éliront le maire, les 3 maires délégués et les adjoints.

### La Commune déléguée et le rôle du Maire délégué.

**Les communes déléguées conservent leur nom historique et leur limite territoriale.**

L'adressage reste le même.

Un bureau de vote est conservé dans chaque mairie annexe.

Les actes d'état civil sont établis dans la mairie annexe de la commune déléguée.

**Le maire délégué** est officier d'état civil et de police judiciaire sur la commune déléguée. Il gère l'entretien du bourg, du cimetière et des immeubles communaux et émet un avis sur les dossiers d'urbanisme. Il préside les cérémonies commémoratives et patriotiques et assure un contact permanent avec les habitants de la commune dont il est élu.

### Priorités et feuilles de route.

Le choix de la Com Com du Pays d'Uzerche s'est fait en tenant compte des possibilités de développement et des intérêts financiers de la Commune Nouvelle. Afin de maintenir un RPI fort, elle exige de la Com Com la création d'une micro-crèche à Saint-Martin-Sepert dans les meilleurs délais.

Afin d'assurer la croissance de la population, il convient de rénover certains bâtiments, sur les trois communes déléguées et d'aménager des espaces pouvant accueillir des constructions nouvelles. Pour attirer population et touristes, maintenir des commerces, embellir les bourgs et mettre en valeur les sites touristiques est primordial.

Une étude de Corrèze Ingénierie définit un programme d'investissement prioritaire sur 5 ans pour l'entretien de la centaine de kilomètres de voies communales desservant les 3 communes.

Une gestion dynamique et harmonieuse de la Commune Nouvelle est indispensable pour conserver une situation financière saine sans augmenter les impôts locaux de façon significative.

La charte ne pourra être modifiée qu'avec une majorité des deux-tiers du conseil municipal de la Commune Nouvelle.

Le 10 Juillet 2024, les conseils municipaux des trois communes, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier et Saint-Ybard, ont adopté le projet de Commune Nouvelle.

**La Commune Nouvelle « Les Trois Saints » verra le jour le 1<sup>e</sup> Janvier 2025.**





## Les travaux et le réaménagement de la Place



Les balconnières aux couleurs chatoyantes continuent de fleurir les murs et les bâtiments communaux.



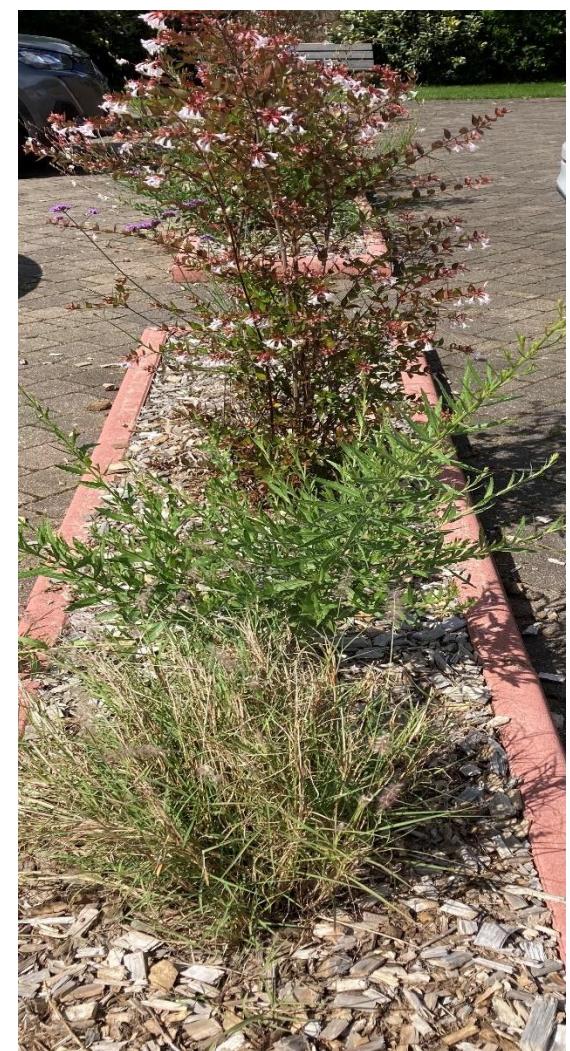
## Travaux sur le réseau d'eau.

D'importants travaux sur le réseau d'eau ont été réalisés. L'installation de compteurs de sectorisation permet de localiser plus aisément les fuites.

6

Au fil des ans, la place a connu des visages différents.

Début 2024, des travaux sont venus modifier sa configuration.



La floraison, un peu timide cette année, va s'étoffer avec le temps et la venue du soleil.



Travaux



Entretien des pieds de murs le long de la rue des fontaines.

Ces plantations répondent à une tendance plus écologique et plus économique. Elles nécessitent beaucoup moins d'arrosage.

Nos trois cantonniers, Thomas, Lilian et Jacques s'affairent à l'embellissement du bourg et à l'entretien des espaces verts comme le parc Garaboeuf et les abords de l'hôtel et de la Sérénité.



Les hortensias à l'entrée de la Mairie



Rosiers grimpants sur le pignon du bâtiment de la chambre d'agriculture et la mairie



## Lise Deveix-Beytout : Une candidate TOP-CHEF aux racines saint-ybaroises.

C'est au cours du premier épisode de la saison Top-Chef que l'on fait la connaissance de Lise Deveix-Beytout, jeune cuisinière, propriétaire du restaurant le « Sadarnac » situé à Paris dans le XXème arrondissement.

Le « Sadarnac » n'est pas pour Lise un nom choisi au hasard...

C'est en fait le village, berceau de la famille Beytout, où vit encore sa grand-mère Marie-Thérèse, sa référence et sa plus grande fan.

Après des études de mathématiques, Lise se reconvertit dans la cuisine. Elle travaille à Paris dans différents établissements étoilés et part en tant que cheffe dans un restaurant gastronomique à Hong-Kong. Elle y passe trois ans.

De retour en France, forte de ses diverses expériences, elle ouvre le Sadarnac où elle propose une cuisine plutôt moderne à laquelle elle ajoute une touche asiatique. Privilégiant les circuits courts, elle travaille avec des produits locaux de qualité et de saison.

Par cette démarche économique et écologique, elle souhaite avant tout mettre en valeur les producteurs et l'agriculture française.

Lise a gardé en mémoire ses racines corréziennes, la ferme de ses grands-parents où la valeur travail était de rigueur.

« J'ai été élevée par des gens qui m'ont donné l'amour du travail et du produit bien fait » dit-elle.

Lorsqu'elle est contactée par M6, elle avoue n'avoir regardé que très peu l'émission Top Chef et c'est sans le moindre à priori qu'elle y participe. Pour cette trentenaire, affronter des jeunes cuisiniers est un challenge qui l'oblige à « sortir de sa zone de confort. »

Habituée à recevoir la presse, elle mesure l'impact médiatique d'une telle émission. Cette expérience se termine pour elle le 1<sup>er</sup> mai 2024. Elle lui a apporté non seulement de la notoriété mais aussi l'occasion de faire de belles rencontres avec d'autres candidats, des critiques gastronomiques et de grands chefs étoilés comme Pierre Gagnaire.

Nous souhaitons au Sadarnac de longues années de réussite. Lise est une fierté pour Saint-Ybard, pour notre, pour « sa » commune.



## Les tuiles aux amandes



### Ingédients pour 16 tuiles :

	- 150 g de sucre		- 3 œufs
	- 70g de farine		- 1 pincée de sel
	- 100g d'amandes effilées		- 40g de beurre ramolli

### Recette :

Cuisson : 200°C

- Séparer le blanc des jaunes
- Garder les jaunes pour un autre dessert, comme par exemple une crème pâtissière pour accompagner les tuiles
- Ajouter au blanc d'œuf le sucre et la pincée de sel et mélanger à la fourchette
- Ajouter le beurre ramolli puis la farine, bien les mélanger
- Faire griller les amandes dans une poêle sans ajouter de matière grasse, bien tourner tout au long de la cuisson
- Préchauffer le four à 200°C
- Beurrer les plaques et faire des petits tas avec une grande cuillère à soupe (rase), ne mettre que 4 petits tas par plaque de cuisson
- Déposer les amandes sur les tas avant cuisson
- Enfourner les plaques et vérifier la cuisson, sortir les tuiles dès qu'elles commencent à brunir. Recommencer l'opération et beurrer toutes les 3 fournées
- Déposer sur un rouleau à pâtisserie ou une bouteille
- Dès que les tuiles sont froides, les mettre dans une boîte hermétique pour assurer une bonne conservation



Bonne dégustation !





## Une saint-ybaroise reçoit les palmes académiques

Datant de 1808 et créé par Napoléon 1<sup>er</sup>, l'ordre honorifique des Palmes Académiques est une des plus anciennes distinctions.

Depuis 1866, cette distinction s'est étendue en plus des enseignants, aux personnels non enseignants ayant rendu des services éminents à l'Éducation. Le décret du 4 octobre 1955 signé par le président René Coty a institué l'Ordre des Palmes Académiques tel qu'on le connaît aujourd'hui, comportant les grades de chevalier, d'officier, et de commandeur. Cet insigne récompense à la fois leur investissement professionnel au profit des nouvelles générations et les qualités humaines dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs missions. Laurence Gerbe figurait parmi les récipiendaires des Palmes Académiques de la promotion juillet 2023.

### Un parcours complet :

Laurence réussit le concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Instituteurs à Tulle en 1981.

Après sa formation, elle est chargée d'école successivement dans les classes uniques de Pompignac, de Saint-Julien-le-Pèlerin puis Saint-Bazile-de-la-Roche.

La jeune institutrice découvre les joies et les difficultés du métier dans un souci permanent de l'épanouissement et la réussite de tous. Elle obtient la certification de maître formateur et est mutée à l'école d'application de l'Auzelou à Tulle.

La famille s'installe à Saint-Ybard et Laurence exerce ses fonctions de directrice de l'école maternelle à Uzerche, puis obtient un poste de Conseillère Pédagogique auprès de l'Inspectrice de la circonscription de Brive Nord.

Le globetrotter revient à la direction de l'école primaire d'Uzerche, heureuse auprès des collègues et des élèves jusqu'en septembre 2022 date à laquelle elle choisit de se consacrer à sa famille et à la vie saint-ybaroise.



Félicitations à Laurence



## Bienvenue à Maryline Maury !

Elle assure désormais la permanence de l'Agence Postale Communale et le renfort à la France Services.

Après 20 ans dans la vente, Maryline a rejoint l'équipe administrative du mardi au samedi midi depuis juin.

Forte de sa qualité d'écoute et de gentillesse, elle saura faire de son mieux pour vous accueillir en Mairie.

Souhaitons-lui une bonne intégration parmi ses collègues et la réussite dans ses nouvelles fonctions.

# Une année riche en découvertes pour les élèves de Saint-Ybard



Les enfants ont déjà bien grandi et parcouru beaucoup de chemin. Voici une petite rétrospective sur les projets menés. N'oublions pas la réussite le 5 juillet de la fête de l'école.



Opération foot à l'école proposée par l'USEP et la fédération de foot.



Salon du livre « Le Loupiot » avec l'accueil de Chloé Du Colombier, illustratrice.



Rencontre gym à l'école d'Uzerche avec d'autres élèves du secteur.



Danses traditionnelles pour les élèves de grande section et de CP.



Grand Carnaval ensoleillé sur le thème du printemps.



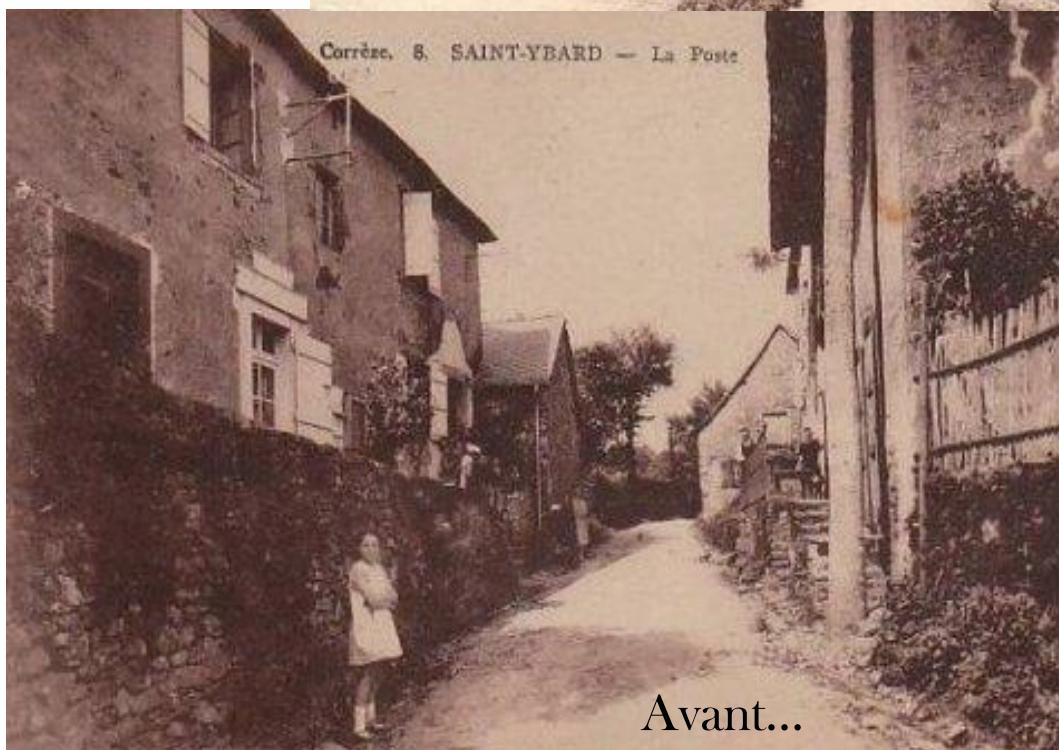
Classe bleue : Les élèves de grande section et de CP sont allés tous les jours à la piscine, pendant 2 semaines, grâce à la mairie qui finance les déplacements. Un grand merci également aux parents accompagnateurs.

Ecole



# Un peu d'histoire

Le monument aux morts est construit en 1928. Aucune plaque ne fait apparaître les noms des 84 soldats morts au front.



Les familles Sermadiras-Comby exploitent l'épicerie-bureau de tabac, ainsi que le bar-hôtel.

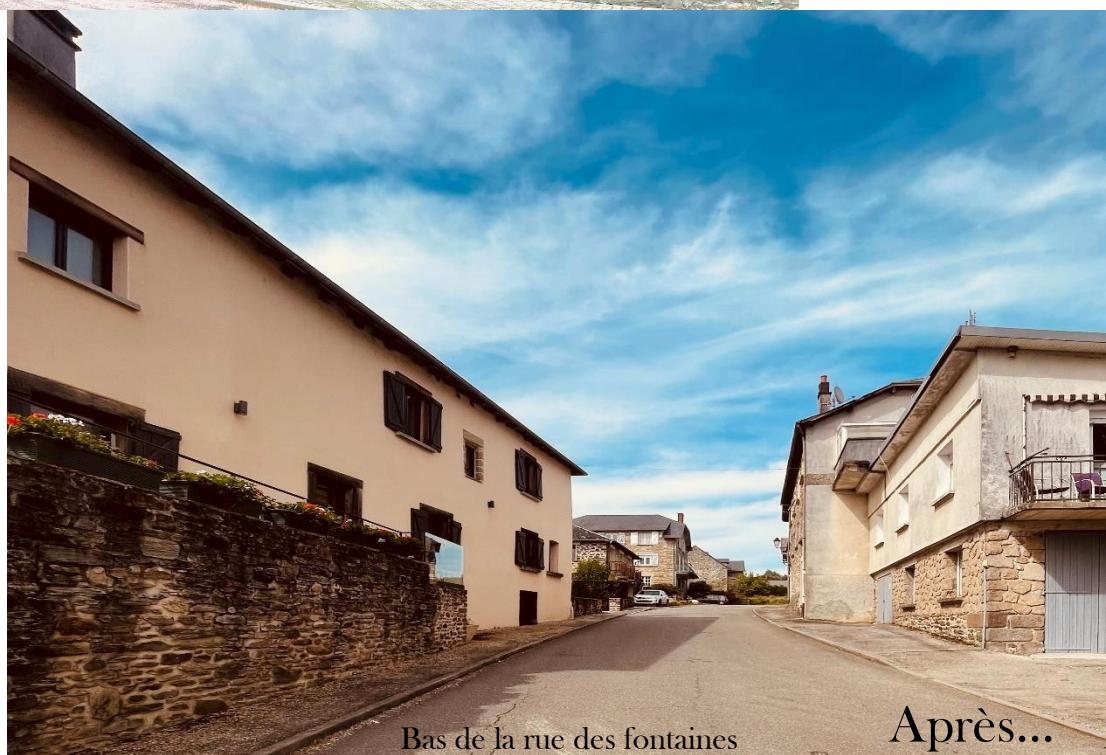




Après...

La grille initiale laisse place à un parterre caillouteux orné de buis. Les noms des victimes des guerres et opérations extérieures figurent désormais sur l'édifice.

Actuellement l'hôtel Saint-Roch accueille les touristes dans 6 chambres alliant à la fois modernité et authenticité.



Bas de la rue des fontaines

Après...

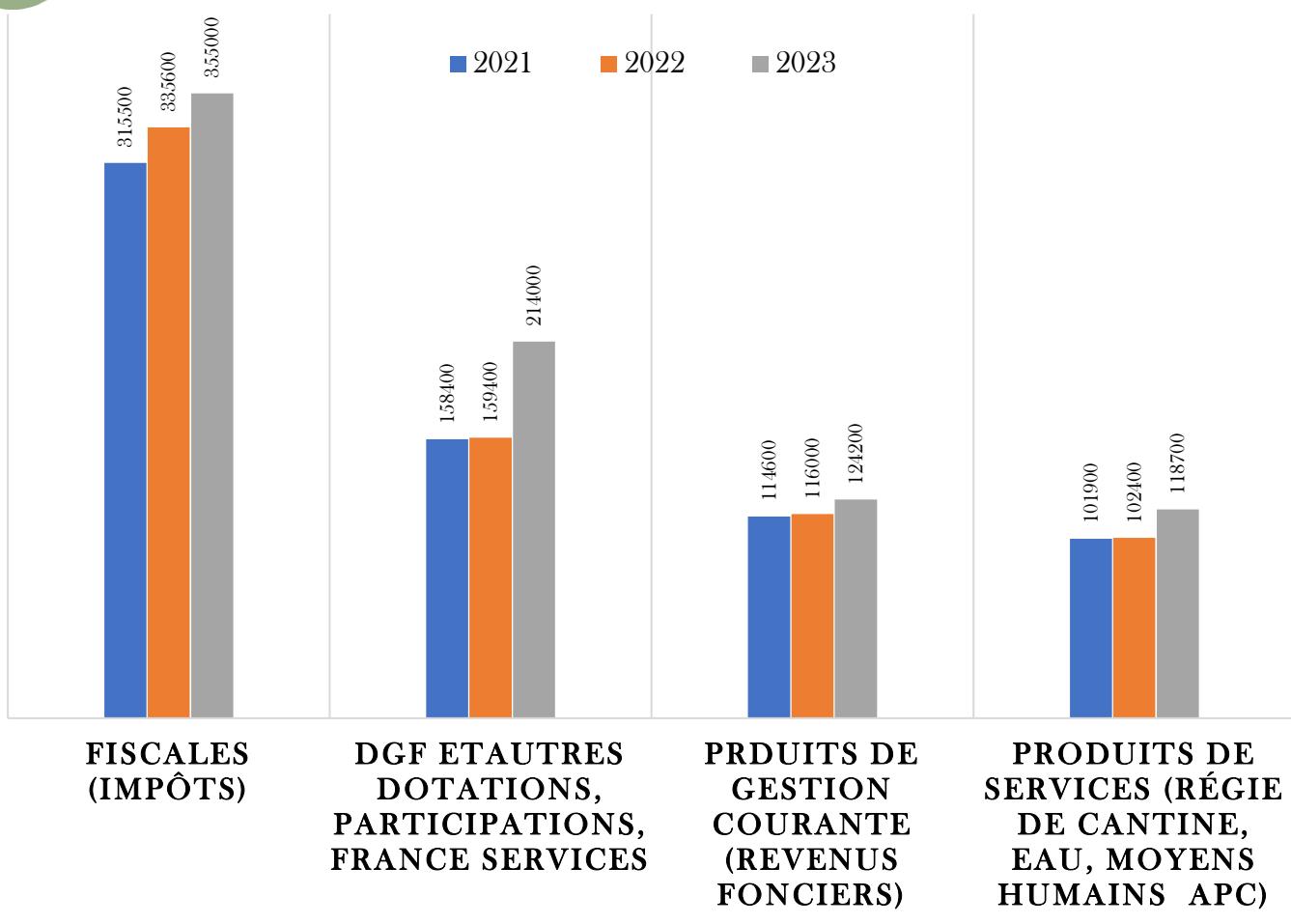


Haut de la rue des fontaines

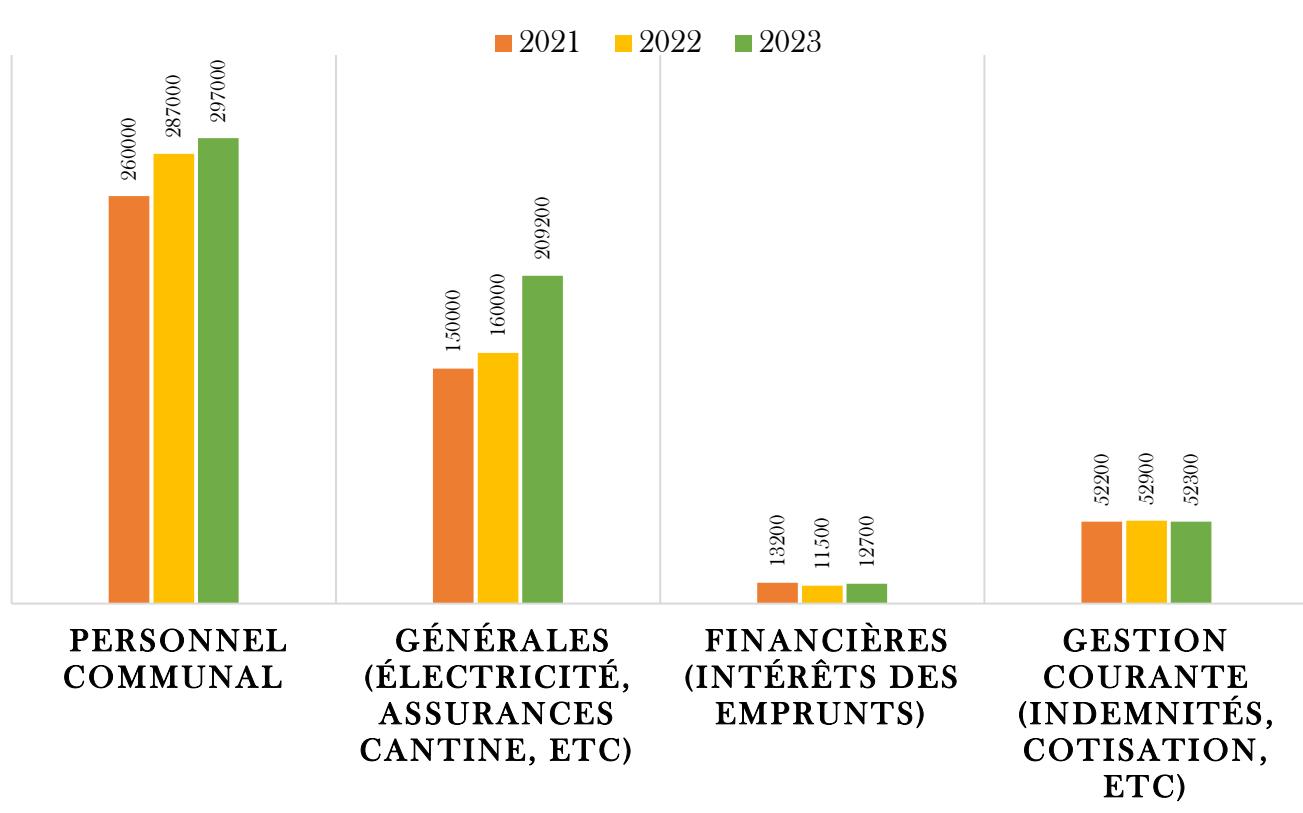
Après...

Le multiple rural et le salon de coiffure ont ouvert leur porte suite à la rénovation très réussie des bâtiments rachetés par la commune.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## CHARGES DE FONCTIONNEMENT



## Subventions aux associations :

- Comité des Fêtes	3000€	- Accompagner en soins palliatifs 19	50€
- Culture Loisirs et Patrimoine	750€	- Archéologie Paysage	50€
- Festival de la Vézère	590€	- Art'Scene	50€
- Coopérative Scolaire	500€	- Association des lieutenants de louveterie	50€
- Amicale des 3 Clochers	300€	- Association des paralysés de France	50€
- Club de Gym	300€	- Association française des sclérosés en plaque	50€
- La Sérénité	300€	- Canoé kayak d'Uzerche	50€
- L'Ivre de Lecture	300€	- Club de vélo de Lubersac	50€
- Société de Chasse	300€	- Coopérative CES Uzerche	50€
- APE Sympa	200€	- Ecole de Rugby Uzerche Salon	50€
- Bibliothèque départementale de prêt	100€	- Entente des vergers	50€
- CDAD	100€	- FCJU Basket	50€
- Conciliateur de Justice	100€	- JMF	50€
- Journées Musicales d'Uzerche (MUZ)	100€	- Ligue de l'Enseignement 19	50€
- Animétoilés Ehpad d'Uzerche	100€	- Médaillés militaires	50€
- Ligue contre le cancer	100€	- Pêcheurs d'Uzerche	50€
-Œuvre pupilles sapeurs-pompiers	100€	- Radio PAC	50€
- SOS Violences conjugales 19	100€	- USEP	50€

## Quelques commentaires sur les finances de la Commune :

- Les dépenses de fonctionnement sont plus élevées que la moyenne (communes de 500 à 2000 habitants) en Corrèze : 793€ contre 722€/habitant (71€ le plus). Ceci est dû à des services importants avec France Services, l'agence postale ainsi que la gestion de l'eau.
- Par contre les recettes sont également plus élevées (dotations France Services, Agence Postale, titres d'identité et refacturation du personnel au budget de l'eau). 1139€ pour la commune contre 907€ pour la Corrèze (232€ de plus).
- Cela explique notre excellente capacité d'autofinancement tant brute que nette qui est de :

346€/habitant pour la commune contre 185€/habitant pour la Corrèze pour les communes de 500 à 2000 habitants (soit presque le double avec 161€/habitant de plus).

Cette CAF (capacité d'autofinancement) brute indique la capacité à rembourser les emprunts et à investir.

La CAF nette est la CAF brute de laquelle est déduite le remboursement en capital des emprunts, c'est l'argent disponible pour l'autofinancement des investissements.

La CAF nette est de 232€/habitant contre 110€/habitant pour la Corrèze, soit plus du double.

- La commune, réalisant beaucoup d'investissements, a un endettement assez important par habitant : 1.128€, mais qui est relativement stable dans le temps.

L'indicateur significatif n'est pas l'endettement mais ce que l'on appelle la capacité d'autofinancement dégagée :

La capacité de désendettement de Saint-Ybard est de 3 ans et 3 mois. On considère qu'en dessous de 5 ans c'est bien.

Il faut savoir que certaines communes en situation assez critique sont à plus de dix ans.

Une situation saine pour le démarrage de la Commune Nouvelle !

Voilà 2023 terminée et une nouvelle année qui commence avec ses activités habituelles (clubs des jeudis et danses des vendredis en alternance) dans une ambiance bien agréable pour le moral.

Jeudi 4 janvier 2024 : galettes à Saint-Ybard pour 19 personnes.

Dimanche 7 janvier 2024 : une ancienne adhérente du club pendant de nombreuses années Germaine Gerbe a été honorée à l'EHPAD d'Uzerche pour son centenaire par la municipalité et l'amicale y était présente.



Jeudi 1er février 2024 : crêpes à Saint-Martin-Sepert pour 23 personnes. Goûter fort apprécié des amicalistes et merci aux bonnes volontés qui les ont préparées.

Dimanche 11 février 2024 : Assemblée Générale au Foyer rural de Saint-Ybard.

Quarante-cinq adhérents ont écouté les divers rapports (financier, moral, activités 2023 et projets 2024) puis chaque maire a souligné les bienfaits de cette association : rompre l'isolement, favoriser le lien social et offrir de la sérénité aux aînés...

L'amicale a une nouvelle présidente en la personne de Christine Bordas.

Le conseil d'administration a vu une personne se retirer et trois nouveaux se présenter. Il a donc maintenant 11 membres.

Ensuite, un excellent repas copieux et goûteux préparé par Jordan Le Hech a régalé les papilles de soixante-deux convives et l'après-midi s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur.

Mercredi 15 mai 2024 : spectacle à Feytiat de la Compagnie Trabucco pour 40 personnes.

« Twist à St Tropez » a transporté l'auditoire dans une ambiance rétro des années 60 et 70 avec des chansons mythiques de l'époque sur des rythmes endiablés et sous le signe de la bonne humeur. Très agréable moment de détente. Le semestre 2024 s'est clôturé par un bon repas à la salle polyvalente de Saint-Pardoux-Corbier le samedi 29 juin. Une soixantaine de convives s'est réunie autour de tables aux couleurs vives et agrémentées de magnifiques bouquets champêtres. Des mets appétissants préparés par le traiteur Ludovic Lage et une belle animation ont donné du plaisir à nos amicalistes.

Bon été à vous tous et rendez-vous en septembre.

Prochaines festivités : jeudi 5 septembre : grillades à Saint-Pardoux-Corbier, dimanche 13 octobre : loto à Saint-Ybard et samedi 23 novembre repas des amicalistes à Saint-Ybard.





## Atelier Couture



Bonnes vacances à tous !



## Les logements de la Sérénité, une dynamique collective.

Initié voici désormais dix ans par l'ensemble du conseil municipal sous l'égide de son maire, le projet de construction de logements dits adaptés a pour vocation d'accueillir des personnes vieillissantes ou en attente de soutien.

Grâce à la dynamique associant la commune, l'Etat, la région, le département et la société Polygone, la rénovation de l'ancienne grange qui deviendra une salle commune et l'édification des dix maisons sont effectives un peu plus de trois ans plus tard.

Dès le chantier terminé, se met en place la seconde phase du projet avec la création d'une association dédiée à la gestion de cette nouvelle et emblématique réalisation. Composée d'un conseil d'administration regroupant une quinzaine de bénévoles issus de la commune, il a en charge le lancement et l'administration de cette résidence, tant d'un point de vue de la promotion, de l'aménagement, de l'animation que de la gestion.

Au sein des administrateurs, sept sont membres du bureau, ils sont en charge, au quotidien, de la direction et du pilotage de la résidence.

Ils sont en permanence en lien direct avec les locataires, leurs familles, les partenaires, les entreprises et bien évidemment avec la mairie, soutien indéfectible de cette réalisation.

Pour les locataires, la vie au sein de la résidence se déroule « comme à la maison », chacun est libre de ses mouvements, de son emploi du temps et de ses allées venues. Afin de créer un lien et apporter de la bonne humeur, l'animatrice, salariée de l'association, est présente trois après-midis par semaine. Elle s'enquiert de la bonne santé et des besoins de chacun tout en organisant des animations, des sorties, des rencontres au profit de celles et ceux qui en expriment le souhait.

Les membres du bureau et plus largement les administrateurs, voire des bénévoles de la commune, participent régulièrement à la vie de la résidence, ce qui permet un suivi permanent, un accompagnement et une vigilance de tous les instants.

Toutes les personnes intéressées par une telle démarche, sans contrainte et en toute liberté, sont les bienvenues au sein de l'association. C'est bien grâce à cette dynamique collective que la résidence a pu voir le jour, qu'elle vit, qu'elle est reconnue, et qu'elle apporte un confort et un réconfort aux locataires, et c'est bien le sens premier de notre engagement initial.



Comme chaque année, le **19 mars** l'Association a commémoré la fin de la Guerre d'Algérie.

Les adhérents se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié dans la salle Garaboeuf pour poursuivre ensuite avec un repas chaleureux à la table de Troche.

**Le 8 mai**, tous, se sont réunis en présence des enfants de l'école et de nombreux Saint-Ybarois, après la messe en la mémoire des victimes civils et militaires de la seconde Guerre Mondiale. La commémoration s'est déroulée au monument aux morts où le maire et le président monsieur Marsalet ont déposé une gerbe. Après l'appel des morts, les messages de l'Union Française des Anciens Combattants ont été lus respectivement par les enfants et Jean-Jacques Dumas. En cortège, tous se sont rendus au cimetière déposer un bouquet de fleurs, sur la tombe des fusillés de Saint-Ybard. La cérémonie s'est terminée par un traditionnel verre de l'amitié sous le soleil, offert par la municipalité. La FNACA a été très touchée par le décès de quatre adhérents : Gilbert Longy décédé le 2 mars, Albert Besse décédé le 18 mars, Gérard Lambert décédé le 18 mai et Bernard Letessier décédé le 31 mai.



### Amicale de Chasse de Saint-Ybard et Saint-Martin-Sepert

**Bilan de la saison cynégétique 2023/2024 :** Nous avons prélevé 46 chevreuils, 2 cervidés, 30 sangliers, et 40 renards conformément au plan de chasse. Nous avons eu la chance de pouvoir compter 45 adhérents et le 7 juin s'est tenue l'Assemblée Générale où ont été abordés les sujets relatifs aux aspects pratiques et à l'administration : le plan de chasse est établi à 46 chevreuils et 3 cerfs. Samedi 23 mars, nous avons relancé le repas des chasseurs à Saint-Ybard. 150 inscrits qui ont pu profiter du délicieux repas du traiteur Chinaguet et de la piste de danse. La soirée belote du 27 avril a connu également un franc succès : avec pas moins de 44 équipes dans une ambiance amicale.

Si vous souhaitez des morceaux de venaison lors de la saison de chasse merci de contacter le président au 06.72.82.57.64.



**La jeunesse à l'Honneur !**

**Infos et adhésions :**

06.72.82.57.64

**Piégeage et déterrage :**

06.27.18.59.86.

L'Amicale de chasse vous souhaite un bel été !

## L'Ivre de lecture



Le livre, un objet très apprécié des petits entrain de découvrir les albums de la bibliothèque.

Toujours bon pied bon œil, les bénévoles de la médiathèque L'Ivre de lecture sont heureuses de vous accueillir le mercredi de 15 à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Nous tenons à votre disposition revues, romans, documentaires, CD et DVD pour jeunes et adultes. Nous réservons les ouvrages qui vous intéressent et vous en disposez sous quinzaine.

Notre fonds est riche et régulièrement renouvelé ! Lire c'est s'enrichir !

Bonnes vacances à tous !

## Atelier Chants

Une dizaine de voix féminines fréquentent régulièrement l'atelier chants le mardi à 17h salle Garaboeuf.

Yves Duteil, Michel Sardou, Françoise Hardy... sont à l'honneur. Nous avons le plaisir de nous retrouver avec l'atelier chants de Meilhards accompagné par Julien Proulhac. Nous envisageons des regroupements réguliers. Chanter rime avec s'écouter, partager, se ressourcer. Rejoignez-nous !



## Th'Ybard

Une année riche pour le Th'Ybard : de nouveaux comédiens, une section réouverte pour les enfants, deux représentations très réussies mais surtout une bonne ambiance garantie pour tous.

Samedi 25 mai la troupe de l'atelier théâtre Th'Ybard montait sur les planches pour sa première représentation de 2024. Toujours aussi comiques, remplis d'humour les talentueux comédiens amateurs ont tenu en haleine le public venu nombreux !!! Les plus jeunes, qui ont montré leurs qualités lors des scènes d'improvisation, sous la houlette de Jean-Pierre, ont été particulièrement applaudis. Nous remercions chaleureusement notre public. Nous vous souhaitons d'excellentes vacances estivales et vous donnons rendez-vous début septembre !

# SAINT-YBARD

FÊTE LA SAINT-ROCH

14, 15, 16 ET 17 AOÛT

80M DE DESCENTE !!!

CHÂTEAU AQUATIQUE GONFLABLE,  
SOIRÉE MOUSSE, SUMMER PARTIES,  
CONCOURS DE PECHE ET DE PETANQUE,  
FÊTE FORAINE, COURSE CYCLISTE,  
MESSE EN PLEIN AIR, CORSO FLEURI,  
FEU D'ARTIFICE

SAINT-YBARD  
en *Fête*



FLASH LE QR CODE POUR DÉCOUVRIR  
LA NOUVEAUTÉ DE CET ÉTÉ !

## Comité des Fêtes de Saint-Ybard

### La soirée Karaoké.

A l'initiative du Comité des Fêtes, une soirée karaoké a été organisée le samedi 1<sup>er</sup> Juin au foyer rural.

Cette manifestation a réuni une centaine de personnes dans une ambiance festive.

Le devant de la scène a vu défiler toutes générations : parents, enfants et très jeunes petits-enfants, en solos, en duos ou en groupes allant de chansons actuelles en plus anciennes :

Sardou, Piaf, Slimane... et Nadau avec « mon Dieu que j'en suis à mon aise », chant militaire écrit en 1705, réactualisé en 2010, qui a été repris par une grande partie de l'assistance.

La soirée a été l'occasion de se divertir, de créer des souvenirs et aussi de partager un bon repas. Un aligot préparé par le traiteur Christophe Audevard a régale le public.

Les participants sont repartis ravis de ce bon moment où les uns ont pu tester leur talent de chanteur et les autres les écouter avec plaisir.



La fête foraine battra son plein pendant toute la durée de la fête tandis que la course cycliste, le concours de pêche, le concours de pétanque se succéderont comme à l'accoutumée.

Le repas « jambon à la broche » animé par Duo Contrast sera servi le 15 au soir. Le 16, la procession conduira les

Le comité des fêtes innove cette année et propose une activité inédite :

### Un château gonflable aquatique et une descente en bouées de 80 m de long !

Préparez vos maillots de bain le 15 et le 17 à partir de 14h !!! De plus, une soirée mousse animée par le DJ le Duck clôturera les festivités le 17.



### La soirée Portugaise

Une soirée portugaise est prévue en septembre. Repas, danses folkloriques et musiques typiques du pays seront au rendez-vous et promettent une soirée animée et enjouée.

### La Saint-Roch se prépare

La Saint-Roch arrive à grand pas. Quatre jours de festivité sont programmés cette année.



**LES FOULÉES sont annulées  
SAINT-YBARTOISES  
en Corrèze**



## Saint-Ybard: découverte de l'histoire de l'école

Le mardi 4 juin, les élèves de grande section / CP de la classe de Mme Astride Bardon ont participé à un atelier du patrimoine sur la découverte de l'histoire de leur école animé par M. Thomas Jacquement, médiateur culturel au Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. La séance a débuté par une présentation des objets et du mobilier scolaire du siècle dernier : porte-plume, plumier, encrier, blouse, ardoise, pupitre, poêle à bois... Les élèves ont ensuite pu étudier un plan datant de la construction de l'école sur lequel figurait l'emplacement des classes de garçons et de filles, les cours de récréation séparées ou encore le logement et le jardin de l'instituteur et de l'institutrice.



La deuxième partie de la séance a porté sur un échange entre les élèves et deux anciennes élèves de l'école, qui ont pu partager leurs souvenirs du début et du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, ont pu être évoqués les trajets jusqu'à l'école, les jeux dans la cour de récréation, l'organisation de la salle de classe ou encore le fonctionnement des repas le midi. L'après-midi s'est achevé par un atelier de calligraphie où les élèves ont pu recopier la morale du jour à l'aide de porte-plumes d'autrefois.

Le Pays d'art et d'histoire remercie Mmes Colette Veysseix et Annie Ziegler pour leur aimable participation.

Toute l'année, le Pays d'art et d'histoire propose des ateliers du patrimoine pour faire découvrir l'histoire et le patrimoine local.

## Club de Gym

Mardi 25 juin 2024, les adhérentes du club de gym ont partagé un pique-nique dans la bonne humeur et se sont souhaitées de bonnes vacances après avoir discuté d'un changement pour la rentrée de septembre 2024.

En effet, les cours ne seront plus dispensés le mardi de 20 h à 21 h.

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes intéressées pourront contacter Monique au tel : 05.55.73.26.45 ou Annie.

Dans cette attente, Bon été à tous".

## Une Saint-Ybaroise expose ses œuvres salle Garaboeuf à Saint-Ybard

Jeudi 11 juillet, lors du vernissage en présence des élus, présidents d'associations, amis, le public nombreux est venu découvrir le travail d'artiste de Francette Célérier.

Originaire du Sud de la France, elle a élu domicile à Saint-Ybard en 2000 et a commencé à dessiner, à peindre, à créer. Autodidacte, elle fréquente l'atelier Arts scène à Uzerche et met à profit les stages qu'offre cette association. Elle puise son inspiration à la fois dans le monde qui l'entoure : la nature, les fleurs, sa famille et son imagination.

L'artiste expose des huiles sur toile, des pastels ainsi que des encadrements de photos. Les échanges se sont poursuivis autour d'un très convivial verre de l'amitié.

Une belle exposition remplie de couleurs, de finesse et de douceur.



## Relooking de meubles

Apprendre à relooker vos meubles en toute simplicité avec les produits eleonoredeco (cérusés, patinés, effets bougie). Les cours reprendront le 4 septembre de 14 à 16h au stade de Saint-Ybard. La cotisation est de 15 euros à l'année. L'animatrice Jocelyne Pinaud peut vous renseigner au 0670457314.



## VDI (Vendeurs à Domicile Indépendants)



L'APE s'est occupé de la restauration et de la buvette, lors du VDI les 18 et 19 Novembre 2023, dans la salle des fêtes de St-Pardoux-Corbier.

## Sapins de Noël (Saint-Ybard)

Le 08 décembre 2023, vente de sapins en collaboration avec " Les Sapins Corréziens ".

## Emballages Cadeaux de Noël (Intermarché Uzerche)

L'association a participé aux emballages des cadeaux de Noël, du 16 au 24 décembre 2023.



## Loto des écoles (Foyer rural Saint-Ybard)

Le loto des écoles a rencontré un grand succès, pour son grand retour le 30 Mars 2023, au Foyer rural de Saint-Ybard.

## Fête de l'école (École de Saint-Ybard)

Le 05 juillet 2024, le spectacle de fin d'année des enfants fut suivi d'une

soirée où chacun a pu se restaurer dans une ambiance joyeuse et festive.

## Remerciements

Un grand merci à l'ensemble des personnes, qui ont prêté main-forte tout au long de cette année scolaire, (mairies, enseignantes, parents, bénévoles et les élèves pour leur joie de vivre). Amicalement





## Décès :

LETESSIER Bernard décédé à Tulle le 31 mai 2024 domicilié à l'Ehpad d'Uzerche

BESSE Albert décédé à Tulle le 19 mars 2024 domicilié 1745 la Roche

NOCHE André décédé à Brive la Gaillarde le 07 mars 2024 domicilié 1675 route de Lubersac

LONGY Gilbert décédé à Brive la Gaillarde le 02 mars 2024 domicilié 11 rue des fontaines

PRIGENT Veuve GERBE Germaine décédée à Uzerche le 09 février 2024 domiciliée 155 Impasse du Puy Roger

COMBASTET Michel décédé à Puteaux le 18 janvier 2024 domicilié Route du Pont

HILAIRE Henri décédé à Tulle le 05 janvier 2024 domicilié 330 le moulin de Cocan

Nos sincères condoléances aux familles

## Mariages :

FARGES Adrien et BESSE Amandine le 30 mars 2024 domiciliés 120 Impasse du Puy lalègue

SENTIER Nicolas et GERBE Clémentine le 18 mai 2024 domiciliés Impasse du Puy Roger

ALRIC Jérémy et BISOFFI Mélissa domiciliés Impasse de la Bourdarias

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

## Naissances :

MANOEUF Léonie née le 23 mai 2024 de Antoine et Mélanie MANOEUF domiciliés 155 Route de champ rouge

Bienvenue au bébé et Félicitations aux parents



## Agenda de l'été :

- les 20 et 21 juillet : Exposition de Didier Frideloux
- Du 30 juillet au 18 août : Exposition de Lara Ken
- le 6 août : Festival de la Vézère
- Du 14 au 17 août : Fête de la Saint Roch
- le 5 Septembre : Grillades des trois clochers à Saint-Pardoux-Corbier
- le 28 Septembre : Soirée portugaise du Comité des fêtes
- le 13 octobre : Loto des trois clochers
- le 25 octobre : Fête des cucurbitacées